

DEMANDE DE DEROGATION SECTEUR SCOLAIRE

Note importante

- > Les parents transmettent la demande au maire de la commune de résidence pour AVIS.
- > Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION.
- > **Le maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille.**

Mr, Mme.....

Agissant en qualité de père –mère-tuteur (rayer la mention inutile).

Domicilié(e)

Téléphone : Email :

NOM- PRÉNOM DE L'ÉLÈVE

Né(e) le..... à Garçon Fille cochez la case correspondante

Domicile au moment de la rentrée scolaire :

Ecole fréquentée actuellement classe suivie.....

Ecole dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant.....

La famille sollicite une dérogation pour l'admission de l'enfant dans l'école ci-après.....

.....
Préciser le motif et joindre toutes pièces justificatives nécessaires (certificat médical, attestation de domicile, etc...)

A..... le

Signature des parents ou du tuteur

Avis éventuel du maire de la commune de résidence :

Date, signature et cachet de la mairie

Avis éventuel du maire de la commune d'accueil :

Date, signature et cachet de la mairie

NB : La dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service enfance-jeunesse pour les inscriptions périscolaires. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'inscription conformément à la loi "Informatique et Libertés" 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679). Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Service enfance-jeunesse de Huningue.